

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 20 FEVRIER 1992**

**Les Décisions**

**Adoptions :**

- compte rendu du 19 décembre 1991,
- budget prévisionnel 92,
- DBM n° 1,
- subventions,
- phase préparatoire du CFA "Sup",
- frais de dossier,
- contrat quadriennal de recherche,
- accord de coopération avec le Manège,
- exonération de droits d'inscriptions pour AITOSS et enfants des personnels,
- suppression des cours le 3 avril pour le Festival du cinéma,
- commission électorale.

**INFORMATIONS DU PRESIDENT**

- Réforme des premiers cycles : période de réflexion dans les universités jusqu'au 31 mai ; certificat d'études universitaires délivré uniquement à la demande des étudiants ; durée des DEUG : 700 à 1 000 h. + 100 h. obligatoires (soutien, adaptation, tutorat,...) + éventuellement 100 h. de compléments ; 1 langue vivante obligatoire ; sélection : pas de changement.

- Démission d'André GABET (AITOSS) du Conseil d'Administration qui a signalé qu'il ne pouvait plus assurer seul le service exigé.

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19-12-91**

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**BUDGET PREVISIONNEL 1992**

Présenté par Caty CAMION, ce budget initial s'élève à 124 244 927 F, en augmentation de 54 %. Si l'on décompte le financement des locaux du LAM, de l'IEMN et celui des locations, on obtient une augmentation de 20%.

Répondant à N. MALVACHE, l'Agent Comptable estime que le "budget consolidé" est de l'ordre de 220 Millions de Francs.

F. MACHELART remarque que l'ILLA a le plus faible taux de variation et demande que la solidarité interne joue en faveur de son institut.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité moins une voix contre.

## **DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1**

La décision budgétaire modificative n° 1 concerne les services généraux, tous les instituts( sauf l'IPAG), la BU, l'AIP et le CEPPEPES.

Elle est adoptée à l'unanimité.

### **SUBVENTIONS**

Plusieurs conseillers demandent à ce que l'on veille à l'utilisation des subventions attribuées aux associations d'étudiants, car ils s'opposent à ce que l'université finance des activités d'étudiants d'autres établissements, comme les écoles consulaires par exemple.

Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution de 26 subventions pour un montant total de 386 000 F (services généraux : 126 500 F ; IUT : 49 000 F ; ISTV : 63 000 F ; ILLA : 2 000 F ; Sports : 54 000 F ; Droit : 38 000 F ; ENSI : 42 500 F ; IPAG : 3 000 F).

### **FRAIS DE DOSSIER**

Le montant des frais de dossier de candidature à l'IUP, à l'EIGIP et à l'ISIV seront de 150 F (adopté à l'unanimité).

Un prochain conseil d'administration devra faire le point sur l'ensemble des dossiers afin d'officialiser les augmentations décidées par certaines formations.

### **CONTRAT QUADRIENNAL DE RECHERCHE**

Bernard THIERRY commente les propositions de contrat de développement de la recherche et des études doctorales pour la période 92-95. Ce contrat est en augmentation de 56 % pour l'année 92, à 4 418 775 F, en raison notamment des surfaces nouvelles à créer.

Suite à une évaluation, 6 équipes ne reçoivent aucun financement. Le conseil scientifique a proposé d'effectuer un prélèvement de 15 % sur l'ensemble des crédits de fonctionnement et d'équipement ; le prochain conseil scientifique déterminera les principes et les critères de répartition de ces 15 %.

Le conseil autorise le Président à signer ce contrat quadriennal, à l'unanimité.

### **ACCORD DE COOPERATION AVEC LE MANEGE**

Le Centre Culturel Transfrontalier "Le Manège" de Maubeuge, qui propose des spectacles de grande qualité de niveau international, a déjà passé des accords avec 16 communes et l'université de Mons (Belgique). Le Manège propose à l'Université des conditions préférentielles pour les étudiants et les personnels (réduction, transport gratuit,...), l'Université s'engageant à souscrire un abonnement annuel portant sur 6 spectacles dans l'année (50 places).

Ce projet d'accord de coopération et l'avenant à la convention de partenariat avec la Caisse d'Epargne sont approuvés à l'unanimité.

## **CENTRE DE FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE (CFA)**

Pierre PETIT présente le projet de création d'un CFA pour le supérieur, en partenariat avec les universités de l'académie.

Le conseil autorise, à l'unanimité, la participation de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, représentée par Monsieur DEFRENNE, aux travaux préparatoires à la constitution de ce CFA "sup."

## **EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION**

Il est proposé :

- que les AITOSS de l'Université puissent bénéficier de l'exonération des droits d'inscription lorsqu'ils préparent, à l'Université, des formations diplômantes : adopté à l'unanimité ;

- que les enfants des personnels (enseignants et AITOSS) de l'Université puissent également bénéficier de cette exonération lorsqu'ils s'inscrivent à l'Université, comme cela se pratique dans toutes les autres universités : adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Le C.R.I.T.T. organise la 3ème conférence internationale "ELECTROCERAMIC III" du 9 au 11 Juin à Maubeuge.

- Les cours seront supprimés le 3 avril pour que les étudiants puissent participer au Festival du Cinéma de Valenciennes.

- Messieurs HORLING et DEL CAMPO sont membres de la commission électorale.

\* \_ \* \_ \* \_ \*

**Etaient présents :**

- Personnalités extérieures : MM. LEMAN, RICHEZ, SEVRIN, TRANNOY,
- Collège A : Mme PION, MM. ANGUE, BOURTON, FLAMME, MALVACHE, MASSY, MORIAMEZ, THIERRY, TOURNIER.
- Collège B : Mmes CAMION, LEVIN, MM. DECHY, DESRUMEAUX, GADRON, NOGACKI, WAXIN.
- Collège AITOSS : Mmes CLEUET, NAMUR, MM. BALENGHIEN, MALAQUIN.
- Collège Etudiants : Melle MARLIER, MM. DELCORTE, DURAND.
- Membres de Droit : M. le Secrétaire Général, M. l'Agent Comptable.

**Ont donné pouvoir :**

M. GRIMALDI à M. RICHEZ, M. DELQUIGNIES à M. TRANNOY, M. ROUVAEN à M. FLAMME, M. HORLING à M. TOURNIER, M. TISON à Mme CAMION, M. RAVIART à Mme LEVIN, Melle CRUNELLE à M. NOGACKI, MM. MONCHY et VILLAIN à M. DURAND.

**Invités :** MM. DOROBISZ, FREVILLE, MACHELART, MOREAU, PETIT

**Excusés :** MM. CARPENTIER, OBERT, SZYMUSIAK, THIEME.